Conférence annuelle de l'OREM – Chaire Jean Monnet
« Les études euro-méditerranéennes en perspectives ».

Session « Education », 11-13 décembre 2019, Aix-en-Provence, France.

Ahmed GHOUATI
Maître de Conférences à l'Université Clermont Auvergne (UCA),
Laboratoire « Activité, Connaissance, Transmission, Education » (ACTé), UCA.
ahmed.ghouati@uca.fr

ESPACE EUROMEDITERRANEN D'ENSEIGNEMENT SUP ET DE RECHERCHE ET CIRCULATION DES FLUX D'ETUDIANTS MAGHREBINS

INTRODUCTION

- L'espace euromaghrébin fait partie de l'espace euro-méditerranéen et constitue un espace d'échanges politique, socio-éco et culturel, très ancien autour de la mer Méditerranée (Braudel, 1985).
- Dans ce cadre, l'UE a signé des accords éco séparés avec les pays du Maghreb (**Algérie, Maroc et Tunisie**). Suite à ces accords, le PB comme un des instruments de l'éco de la connaissance a été élargi au Maghreb dès 2002.
- **Questions** : cet élargissement permet-il une « intégration » des pays du Maghreb dans l'espace euro-méditerranéen? L'harmonisation « réussie » des cursus et des diplômes (CCE, 2010), permet-elle une meilleure régulation et/ou circulation internationale des flux d'étudiants ?

EUROPE-MAGHREB : DES ECHANGES ECO INEGAUX MAIS DES ENJEUX MIGRATOIRES ET SECURITAIRES MEDIATISES

- Pour l'UE : Maghreb = région stratégique (éco et sécurité des frontières au Sud).
- Pour le Maghreb : en moyenne plus de 60% des échanges éco et commerciaux se font avec l'UE:

Figure 2 : Orientation des échanges et des investissements des pays du Maghreb (Source : FMI, 2018).

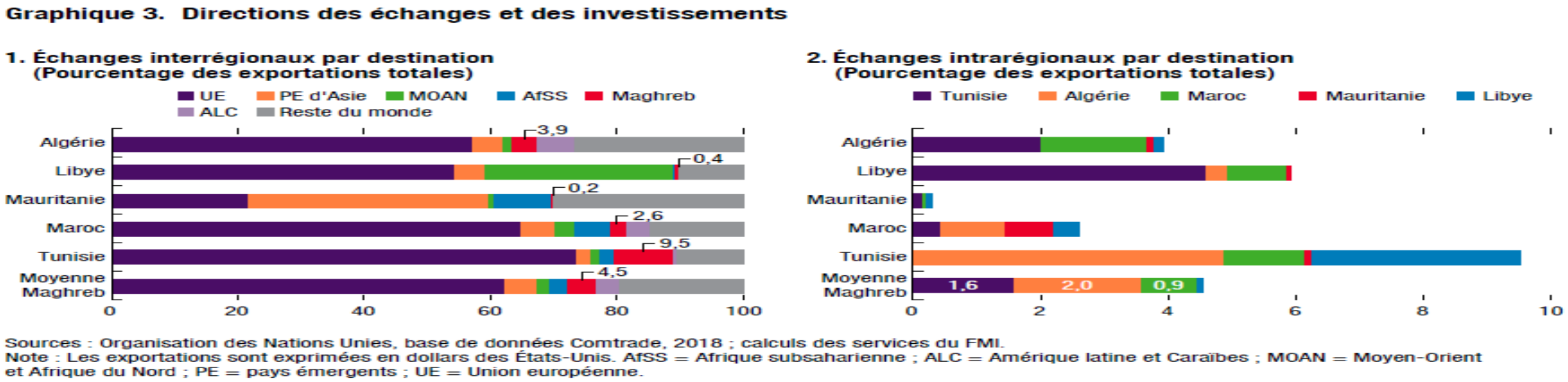

- Or les questions migratoires et sécuritaires ont pris une importance politique et médiatique considérable. Dans ce contexte, la « gestion » de la question migratoire tend de plus en plus vers une politique « d'immigration choisie ».
- Le « *Printemps arabe* » est né l'année même où la Commission européenne (CCE, 2010) évaluait positivement l'élargissement du PB au Maghreb.

- Intégré à un cadre politique et éco normatif et libéral (processus de Lisbonne), le Processus de Bologne (PB) est également « systémique » : réformer tous les aspects de l'ES (autonomie, gouvernance, pédagogie, recherche, relations avec l'environnement socio-éco, internationalisation, etc.).
- Or, si toute application d'une politique appelle un changement, son intro. dans les faits demande une « *perception partagée de la nécessité d'une action* » (Lessard et Carpentier, 2015).
- **Question :** est-il possible de réformer sans un travail préalable de légitimation auprès des acteurs (responsables universitaires, enseignants, enseignants-chercheurs et étudiants) ?

UN ETAT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME LMD

- **« Adhésion » versus « ajustement » :** Si en Europe on parle « d'adhésion » au PB, pour les pays tiers il s'agit plutôt « *d'ajustement* » (Charlier et Croché, 2010; Ghouati, 2011). Cet ajustement est le résultat d'une injonction de la Commission européenne, ce qui n'a pas manqué d'affecter la mise en œuvre.
- **Une difficile mise en œuvre :**
- Suivant la stratégie du MESRI français, les ministères d'ES des 3 pays ont procédé à une « réforme LMD » progressive, faisant entrer d'abord les universités dans le « système LMD » par vagues successives, pratiquement jusqu'en 2012-2013 avec l'arrivée en soutenance des 1ères thèse de doctorat LMD.
- Un pilotage confié à des commissions et responsables de Bologne désignés aux niveaux local, régional et national.
- Des Enseignants Chercheurs (EC) en retrait par rapport à la réforme, l'application a souvent été faite par des Assistants et MA, dont la plupart sont des doctorants. Cette division du travail est la conséquence de perceptions différenciées de la « réforme LMD ».

TROIS PERCEPTIONS DIFFERENTES D'UN MEME PROCESSUS

- **MESRS** : PB = ensemble de « *réformes universelles* », lien concret avec la « *globalisation* » et/ou « l'*internationalisation* » en cours de l'ES. Il permet, sur la base des standards européens, une « *modernisation* » des établissements d'ES. Une motivation supplémentaire (en Algérie) : le PB = moyen de sortir de l'isolement politique après la « décennie noire » (Ghouati, 2015 et 2019a).
- **EC** : le PB = d'abord un mauvais « *copier-coller*» de réformes européennes visant une « *libéralisation de l'ES* ». Il « *fait la part belle aux étudiants* », en facilitant la validation des modules et semestres, est synonyme de « *nivellement par le bas dans l'ES* ».
- **Étudiants** : LMD = « *Licence de masse* », « *diplôme amputé* » en faisant passer la licence de 4 ans à 3 ans et qui n'ouvre pas forcément les portes du Master.

DES EFFETS DU PB PARADOXAUX

- Au lieu de sorties importantes avec une licence, les étudiants demandent massivement la poursuite d'études.
- Effets insignifiants, voire négatifs sur l'insertion prof. et l'entrepreneuriat : désintérêt pour les formations « profesionnalisantes » ou appliquées et manque de reconnaissance des diplômes LMD sur le marché du travail (Calmand et al., 2016; Ghouati, 2016, 2019b, 2019c et 2019d).
- Contrairement à une promesse faite aux étudiants pour les attirer dans le système LMD, il y a une sévère sélection à l'entrée des Master comme le montre ce graphique (cas du Maroc, 2018) :

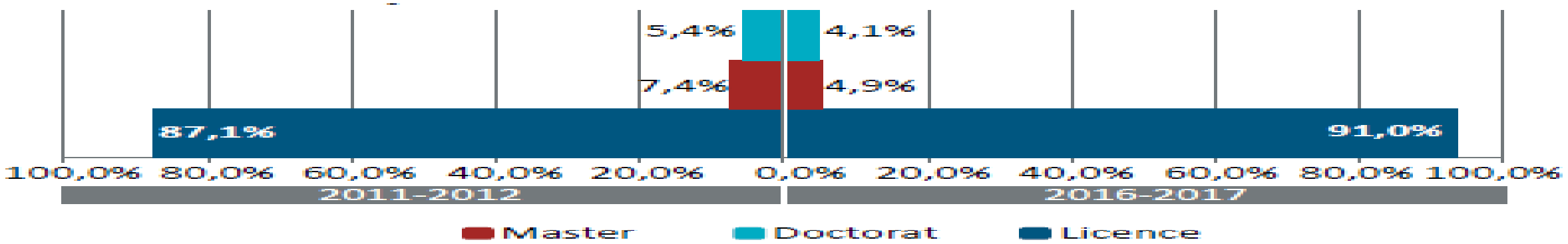

UN REVE D’EUROPE

- Manque de places en Master et baisse continue de la qualité à l’Université poussent à poursuivre ses études dans les grandes écoles et/ou universités privées au Maghreb pour ceux qui ont un « bon dossier » universitaire et des moyens financiers.
- **Mais quand on rêve d’Europe, on choisit la mobilité internationale**.
- Or le projet de mobilité, même s’il s’inscrit dans un PPP cohérent, nécessite des démarches souvent longues et coûteuses pour les étudiants et leurs familles. Outre un bon dossier universitaire, le candidat à la mobilité doit aussi disposer d’un compte bancaire en euros et éventuellement d’un réseau familial en Europe…

MOBILITE INTERNATIONALE: CONCURRENCE ACCRUE ENTRE PAYS DE L'OCDE et PAYS EMERGENTS

5,1 million d'étudiants en mobilité internationale diplômante. Prévisions : 10,2 millions d'étudiants mobiles en 2030 (Source : Campus France, 2019).

Tableau 1: Top 20 des pays d'accueil des étudiants internationaux en mobilité diplômante en 2016 (Source : Unesco, 2019):

Pays d'accueil	Étudiants internationaux accueillis	Évolution 2011-2016	Rang	
			2011	2016
États-Unis	971 417	+37%	1	1
Royaume-Uni	432 001	+3%	2	2
Australie	335 512	+28%	4	3
France[1]	245 349	-9%	3	4
Allemagne[1]	244 575	-	ND	5
Russie	243 752	+47%	5	6
Canada[2]	189 478	+57%	7	7
Japon	143 457	-5%	6	8
Chine[3]	142 649	+74%	8	9
Malaisie	124 133	+95%	12	10
Italie	92 655	+26%	9	11
Pays-Bas	89 920	+134%	20	12
Turquie	87 903	+182%	27	13
Arabie saoudite	79 854	+129%	24	14
Émirats arabes unis	77 463	+59%	16	15
Argentine	75 688	-	ND	16
Autriche	70 483	+0%	10	17
Corée du Sud	61 888	-1%	13	18
Belgique	61 102	+61%	22	19

La France = 4ème pays d'accueil des étudiants internationaux

- En France: étudiants du Maghreb = 1ère population avec plus de 80 000 inscrits dans l'ES en 2017-2018.

Tableau 2 : Top 25 des pays d'origine des étudiants étrangers en France (2017-2018) (Source : MESRI, 2018).

Pays d'origine	Nombre d'étudiants	Part	Évolution sur 5 ans (2012-2017)[1]	Évolution du rang	
				2012	2017
Maroc	39 855	12%	+24%	1	1
Algérie	30 521	9%	+34%	3	2
Chine	30 072	9%	-1%	2	3
Italie	13 341	4%	+58%	7	4
Tunisie	12 842	4%	+8%	4	5
Sénégal	10 974	3%	+22%	5	6
Allemagne	8 459	2%	-4%	6	7
Côte d'Ivoire	8 085	2%	+80%	16	8
Espagne	7 826	2%	+32%	10	9
Cameroun	6 878	2%	-7%	8	10
États-Unis	6 264	2%	+33%	13	11
Portugal	5 901	2%	+51%	20	12
Liban	5 665	2%	+24%	14	13
Vietnam	5 589	2%	-11%	9	14
Brésil	5 423	2%	+10%	12	15
Russie	5 337	2%	+7%	11	16
Congo	4 875	1%	+45%	24	17
Belgique	4 798	1%	+22%	19	18
Gabon	4 549	1%	+11%	18	19
Madagascar	4 282	1%	+4%	17	20
Inde	4 247	1%	+90%	32	21
Royaume-Uni	4 213	1%	+12%	23	22

UNE PROGRESSION REMARQUABLE

- **Tableau 3 : ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'ÉTUDIANTS EXTRA-EUROPÉENS INSCRITS EN France.** *(*Source : Campus France, 2019)

Pays	Effectifs en 2008-2009	Effectifs en 2017-2018	Évolution
ALGÉRIE	**20 789**	**30 521**	**47 %**
Allemagne	8 005	8 459	6 %
CAMEROUN	6 641	6 878	4 %
CHINE	27 112	30 071	11 %
Espagne	4 487	7 826	74 %
ÉTATS-UNIS	4 244	6 264	48 %
Italie	6 352	13 341	110 %
LIBAN	5 620	5 665	1 %
MAROC	**30 284**	**39 855**	**32 %**
Royaume-Uni	2 936	4 213	43 %
TUNISIE	**12 821**	**12 842**	**0 %**
SÉNÉGAL	9 623	10 974	14 %
VIETNAM	6 254	5 589	-11 %

UNE MAJORITE D'ETUDIANTS MAGHREBINS INSCRITS EN MASTER

- **Figure 2** : Répartition des étudiants dans les filières selon la nationalité (en %) (Source : MESRI, 2017).

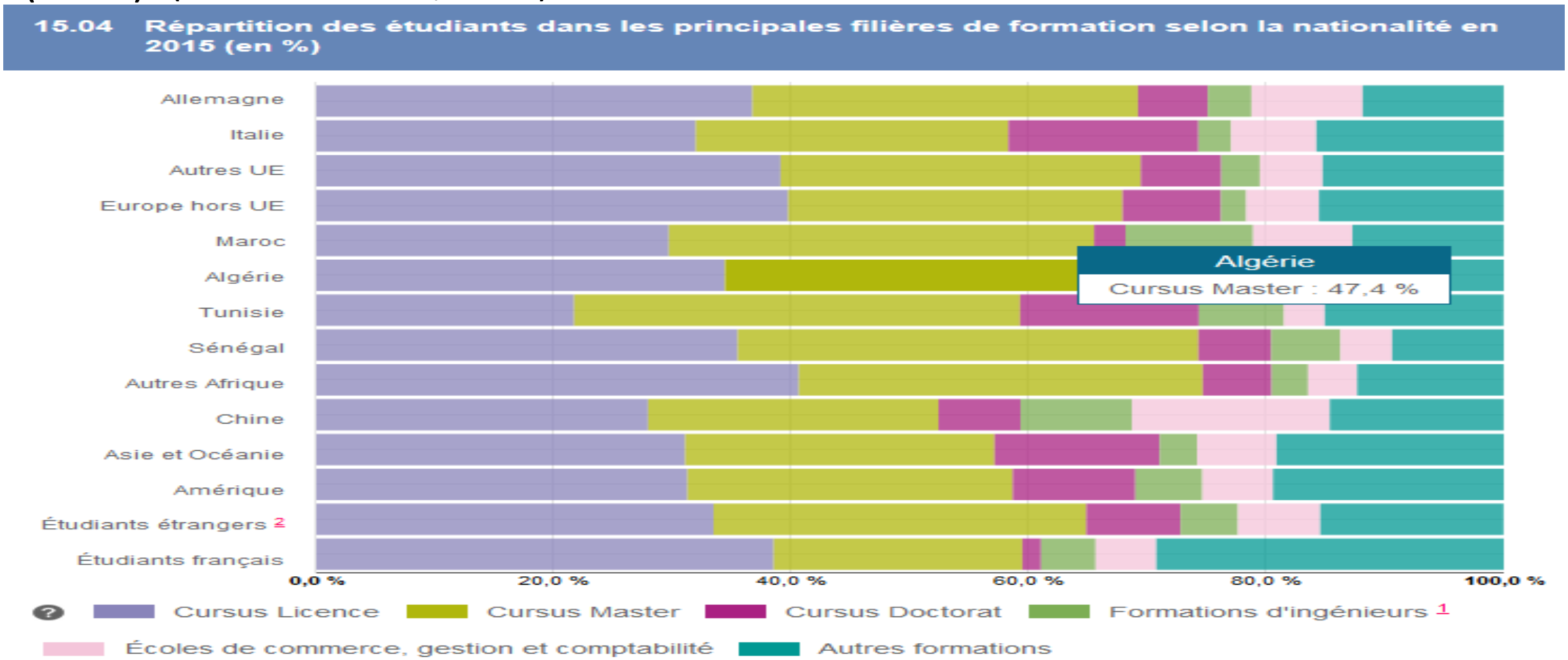

Des étudiants maghrébins inscrits en majorité en Master

- **Tableau 4 :** Répartition des étudiants maghrébins par nationalité et par niveau (en %). (Source : MESRI, 2016).

	Algérie	Maroc	Tunisie
• L	34,4	29,7	21,7
• **M**	**47,4**	**35,8**	**37,6**
• D	7,2	2,6	15

DISPOSITIF « Bienvenue en France » : LE PB COMME CREUSET DE PREPARATION DES CANDIDATS A LA MOBILITE

- La saturation des systèmes d'ES au Maghreb est telle que le recours à la mobilité internationale notamment vers la France se poursuivra.
- Il est également possible que le dispositif « *Bienvenue en France* » ne fasse pas baisser la mobilité des étudiants maghrébins vers la France.
- En toute hypothèse le PB servira d'instrument de standardisation et de socialisation des étudiants à la mobilité.
- Mais, on peut s'attendre à une plus grande sélectivité en faveur des étudiants mobiles de CSP+ et ayant de meilleurs dossiers universitaires.

LE PB DONNE T-IL UNE MEILLEURE PLACE AU MAGHREB DANS L'ESPACE EURO-MED ?

Inséré dans le processus éco de Lisbonne, le PB au Maghreb est à l'image de sa place dans l'économie :

- Même symboliquement, les pays du Maghreb ne figurent pas sur la liste publique des pays signataires du PB.
- Le dispositif « *Bienvenue en France* » = confirme la primauté du ministère de l'intérieur sur le MESRI dans le traitement des dossiers des candidats maghrébins à la mobilité pour études.
- Droits d'inscription différenciés (étudiants européens Vs extra-européens) = primauté des aspects financiers sur les conventions universitaires franco-maghrébines et le cadre euromaghrébin qui avait servi à l'élargissement du PB au Maghreb et en Afrique subsaharienne.

CONCLUSION

- Les pays du Maghreb échangent plus avec l'UE qu'avec le reste du monde ou entre eux.
- Mais ces échanges sont asymétriques et dessinent plutôt des rapports de type *centre-périphérie* : produits manufacturés, réformes et expertise vont dans le sens Nord-Sud, tandis que matières 1ères…et de plus en plus les meilleurs étudiants prennent le sens inverse.

- Depuis 2000, ces échanges sont élargis à l'éducation dans le cadre du PB.

- Le PB comme outil de l'éco de la connaissance fait entrer le Maghreb dans cette éco, mais à la marge, en fournissant des étudiants « dégrossis » grâce au « système LMD » et prêts à être sélectionnés.

REFERENCES

- Braudel F. (Dir.), *La Méditerranée. Espace et histoire*, Ed. Flammarion, 1985
- Calmand J., Sgarzi M. et Ryk F., *Enquête sur la professionnalisation des Docteurs issus des Universités de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie*, Projet Satelit-Céreq, Rapport Final, 01/2019
- Calmand J., Kocoglu Y. et Sgarzi M. *Rapport d'enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de licence 2010/2011, Universités de Gabes, Gafsa, Jendouba et Monastir*, Mission relations internationales, Céreq, janvier 2016
- Campus France-Observatoire des étudiants étrangers, *Au-delà de l'influence, l'apport économique des étudiants étrangers en France,* Service Études, Campus France-BVA, novembre 2014
- Charlier J.-É. et Croché S. « L'inéluctable ajustement des universités africaines au processus de Bologne », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 172 | juillet-septembre 2010, mis en ligne le 28 février 2013, consulté le 20 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/rfp/2276 ; DOI :10.4000/rfp.2276
- Cour des Comptes, *La mobilité internationale des étudiants. S'organiser pour les défis à venir,* Rapport public thématique, septembre 2019
- Geisser V. « Les protestations populaires à l'assaut des régimes autoritaires : une « révolution » pour les sciences sociales ? », *L'Année du Maghreb* [En ligne], VIII | 2012, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 24 novembre 2019. URL : http://journals.openedition.org/anneemaghreb/1373 ; DOI : 10.4000/anneemaghreb.1373

REFERENCES (suite)

- Ghouati A. *L'enseignement supérieur en Algérie. Entre contraintes politiques et défis socioéconomiques*. Paris : Éditions PETRA/Collection « Education, art du possible », 2019a
- Ghouati A. « Réformes universitaires et relation formation-emploi en Algérie ». *Carrefours de l'éducation*/ N°47, JUIN 2019, 211-224, 2019b http://www.revues.armand-colin.com/
- Ghouati A. (Dir.), *Professionnalisation des formations, employabilité et insertion des diplômés*. Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2019c
- Ghouati A., *Insertion professionnelle des diplômés et réforme de l'enseignement supérieur en Algérie.* Revue ***PHRONESIS***, Volume 8, 3-4 (2019), 2019d
- Ghouati A. « L'insertion des diplômés au Maghreb. Quel(s) effet(s) de la professionnalisation des formations ? », Communication au colloque international *Professionnalisation des formations, employabilité et insertion des diplômés*, 30/6 et 01/07/2016 à Clermont-Ferrand, École Universitaire de Management, Université d'Auvergne
- Ghouati A., « Une décennie du processus de Bologne au Maghreb », *Esprit Critique – Revue internationale de sociologie et de sciences sociales,* CNAM, N° spécial « La formation dans tous ses états dans les pays du Maghreb », Automne 2015- Vol. 23, N°01, p 9-38
- Ghouati A. *Processus de Bologne et enseignement supérieur au Maghreb*. Paris : Éditions L'Harmattan/Collection Europe-Maghreb, 2011
- Instance Nationale d'Évaluation du Système d'Education, de Formation et de Recherche Scientifique (INESEFRS), *L'enseignement supérieur au Maroc. Efficacité, efficience et défis du système universitaire ouvert*, Rapport sectoriel sous la direction de Rahma Bourqia et al., Rabat, 2018
- Lessard C. et Carpentier A., *Politiques éducatives : la mise en œuvre*, PUF, 2015
- Mazzella S. (Dir.), *La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud*, IRMC-Karthala, 2009

MERCI DE VOTRE ATTENTION